AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-8-66 528249

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES,
BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 71 d'Août 1966 — 1966-27

AVERTISSEMENTS

VIGNE

Mildiou : Dans les vignobles à encépagements tardifs, où la véraison n'est pas encore commencée, (Charentes-Jurançonnais), il convient de poursuivre la protection pour éviter les attaques de Rot Brun.

Un traitement devrait donc être appliqué dès réception de cette note.

Traiter également les vignes jeunes et vigoureuses où le Mildiou risque de se développer.

Black-Rot : Les attaques de Black-Rot sur grappes, qu'il ne faut pas confondre avec le Rot brun, sont en général localisées près des vignes incultes. La véraison réduira leur importance sans toutefois arrêter totalement l'évolution du parasite.

Le traitement conseillé pour le Mildiou sera également valable contre le Black-Rot.

ARBRES FRUITIERS

Carpocapse des Pommes et des Poires : Le vol des papillons de deuxième génération devient plus important.

Pour prévenir les dégats, nous conseillons un traitement insecticide dès réception de cette note.

INFORMATIONS

Tordeuse Orientale du Pêcher : Pour la protection des écussons au moment du greffage, appliquer l'un des produits suivants : D.D.T., Parathion, S.P.C. ou Carbaryl

Bordeaux, le 12 Août 1966

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX

P214